

Ayant pris acte des rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires³¹ et du rapport de la Cinquième Commission³²,

1. *Autorise* le Secrétaire général à prendre les dispositions nécessaires pour l'installation, à titre expérimental pendant un an, d'un dispositif électrique de vote dans la salle de l'Assemblée générale et à exécuter en outre des travaux préliminaires, dans une ou deux salles de conférence, de manière à permettre, si l'expérience réussit, l'extension éventuelle du système sans dépenses excessives;

2. *Prie* le Secrétaire général d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session une question intitulée "Installation d'un dispositif mécanique de vote".

1278ème séance plénière,
12 décembre 1963.

1975 (XVIII). Admission de Zanzibar à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la communication du Conseil de sécurité, en date du 16 décembre 1963, recommandant l'admission de Zanzibar à l'Organisation des Nations Unies³³,

Ayant examiné la demande d'admission de Zanzibar³⁴,

Décide d'admettre Zanzibar à l'Organisation des Nations Unies.

1281ème séance plénière,
16 décembre 1963.

³¹ *Ibid.*, point 25 de l'ordre du jour, document A/5442; et *ibid.*, point 58 de l'ordre du jour, document A/5604, par. 12 et 13.

³² *Ibid.*, point 58 de l'ordre du jour, document A/5645.

³³ *Ibid.*, point 86 de l'ordre du jour, document A/5677.

³⁴ A/5661. Pour le texte de ce document, voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1963*, document S/5478.

1976 (XVIII). Admission du Kenya à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la communication du Conseil de sécurité, en date du 16 décembre 1963, recommandant l'admission du Kenya à l'Organisation des Nations Unies³⁵,

Ayant examiné la demande d'admission du Kenya³⁶,

Décide d'admettre le Kenya à l'Organisation des Nations Unies.

1281ème séance plénière,
16 décembre 1963.

1993 (XVIII). Rapport du Comité chargé des dispositions touchant une conférence aux fins d'une révision de la Charte

L'Assemblée générale,

Rappelant les dispositions de ses résolutions 992 (X) du 21 novembre 1955, 1136 (XII) du 14 octobre 1957, 1381 (XIV) du 20 novembre 1959, 1670 (XVI) du 15 décembre 1961 et 1756 (XVII) du 23 octobre 1962,

1. *Décide* de maintenir en fonctions le Comité chargé des dispositions touchant une conférence aux fins d'une révision de la Charte et invite le Comité à présenter à l'Assemblée générale, lors de sa vingtième session, un rapport contenant des recommandations;

2. *Demande* que les travaux envisagés au paragraphe 4 de la résolution 992 (X) de l'Assemblée générale soient poursuivis.

1285ème séance plénière,
17 décembre 1963.

³⁵ *Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-huitième session, Annexes*, point 86 de l'ordre du jour, document A/5678.

³⁶ A/5662. Pour le texte de ce document, voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1963*, document S/5482.

*
* * *

Notes

Communication du Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7)

A sa 1210ème séance plénière, le 20 septembre 1963, l'Assemblée générale a pris acte de la communication, en date du 16 septembre 1963, adressée par le Secrétaire général au Président de l'Assemblée générale³⁷.

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10)

A sa 1285ème séance plénière, le 17 décembre 1963, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation³⁸.

Rapport du Conseil économique et social (chap. XI [sect. I, sauf les par. 549 à 552], XII et XIII [sect. I à V et X à XII]) [point 12]

A sa 1285ème séance plénière, le 17 décembre 1963, l'Assemblée générale a pris acte des chapitres XI (sect. I, sauf les par. 549 à 552), XII et XIII (sect. I à V et X à XII) du rapport du Conseil économique et social³⁹.

³⁷ *Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-huitième session, Annexes*, point 7 de l'ordre du jour, document A/5517.

³⁸ *Ibid.*, dix-huitième session, Supplément No 1 (A/5501) et Supplément No 1A (A/5501/Add.1).

³⁹ *Ibid.*, Supplément No 3 (A/5503).